

Le projet de l'USPO, que vous avez été nombreux à soutenir, a été construit avec les pharmaciens et pour les pharmaciens.

**Nous sommes déterminés à le mettre en œuvre avec vous !**

### Le projet de l'USPO, c'est quoi ?

**Des idées novatrices regroupées sous trois thématiques majeures :**

- l'économie, vers un véritable honoraire de dispensation,
- le développement et la rémunération des missions du pharmacien
- l'exercice en milieu rural, le lien ville-hôpital et l'intégration des nouvelles technologies dans l'exercice officinal pour garantir l'accès des populations aux soins.

### En 2015, l'USPO s'est mobilisée pour concrétiser ce projet.

Nos actions ont pour objectif de :

- faire évoluer la réforme de l'honoraire signé par un seul syndicat, qui a fait perdre 122 millions d'euros de marge, à l'ensemble de la profession
- maintenir la ROSP à 143 millions d'euros, soit plus de 6000 euros par pharmacie,
- obtenir un contrat de trois ans avec l'État et l'Assurance maladie pour garantir la rémunération des pharmacies et réformer notre marge,
- faciliter et encourager le développement des entretiens pharmaceutiques,
- éviter le déremboursement de nombreux médicaments, prévu par le rapport Polton

### Nous avons besoin de votre adhésion pour réaliser ce projet.

### Adhérer à un syndicat, c'est agir pour la profession et son évolution.

En 2015, l'USPO a également travaillé pour faciliter votre quotidien, et nous continuerons à le faire en 2016.

### **L'USPO EST A VOTRE ECOUTE**

- l'USPO participe aux commissions paritaires avec les CPAM pour défendre vos intérêts,
- l'USPO donne son avis sur les dossiers de transferts d'officine,
- l'USPO vous apporte son aide pour régler les litiges que vous pouvez rencontrer avec les caisses de sécurité sociale et les mutuelles,
- l'USPO vous informe de toutes les évolutions réglementaires impactant votre pratique quotidienne : charges sociales, affichage des prix, accessibilité,
- l'USPO vous apporte des conseils juridiques rapides et personnalisés,
- le site internet USPO de votre région vous permet d'avoir accès à l'ensemble des documents réservés aux adhérents, aux comptes rendus des réunions importantes...

**Adhérez à l'USPO, pour une autre vision du syndicalisme et une meilleure  
défense professionnelle !**

**RENOUVELLEMENT D'ADHESION 2016**

**Nom :** Mr, Mme,.....

**Nom et adresse de l'officine :** .....

**Tel.** ..... **Fax** ..... **E-mail** .....

Adhère à **l'USPO-Nouvelle Aquitaine** et règle ma cotisation annuelle **2018 : 410€**  
**(chèque joint à l'ordre du Syndicat des Pharmaciens de la Charente)**

A retourner à  
**SYNDICAT DES PHARMACIENS DE LA CHARENTE**  
4 rue des artisans  
16800 SOYAUX

dont le secrétariat est chargé de la gestion administrative  
Merci